

Monsieur le Ministre Pascal Canfin  
Ministre du Développement  
Ministre des Affaires étrangères  
37, Quai d'Orsay  
F - 75351 PARIS  
France

**Objet : le respect des engagements de Busan sur la transparence de l'aide au développement – publication d'un calendrier de mise en œuvre d'ici 2012**

Monsieur le Ministre,

Nous vous remercions de votre réponse du 28 juin à notre courrier sur le rôle de la France dans la coopération internationale et [l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide \(IATI\)](#). Nous sommes ravis que le nouveau gouvernement fasse de la transparence de l'aide une priorité et prenne des mesures pour améliorer la transparence et la prévisibilité de l'aide française à la lumière des engagements pris à Busan à la fin de l'année 2011. Nous retenons avec satisfaction que vous travaillez avec Development Gateway International sur une étude de faisabilité concernant la mise en œuvre de la [norme IATI](#) et attendons avec hâte les résultats de cette étude.

La France est confrontée à des défis particuliers pour la mise en œuvre de sa politique de coopération au développement, des flux et des activités importants étant gérés par différents organismes publics. C'est une des conclusions de [l'Index 2012 sur la transparence de l'aide de Publish What You Fund](#), pour lequel le ministère des Affaires étrangères, le ministère de l'Économie et des Finances et l'AFD ont fait l'objet d'une évaluation. L'AFD est classée au 44<sup>e</sup> rang sur 72 agences<sup>1</sup> évaluées et a obtenu de bons résultats en ce qui concerne les projets. La norme commune IATI offre une mise en œuvre souple qui peut être appuyée par une approche du type « publiez ce que vous pouvez ». Les informations contenues dans la base de données projets de l'AFD pourraient facilement être converties au format IATI, ce qui permettrait d'avoir une première publication satisfaisante à moindres frais. Nous encourageons l'AFD à ce premier pas.

Concernant vos préoccupations relatives à la capacité des banques de développement de publier certains types d'information, nous reconnaissons que les règles de confidentialité commerciale créent une difficulté majeure pour la publication des contrats et de certains documents. Nous considérons cependant qu'une politique d'exclusion générale n'est pas de mise. Les exclusions devraient être faites au cas par cas. Nous reconnaissons qu'il faille parvenir à un équilibre entre la nécessité de publier plus d'informations sur les flux ayant un impact sur le développement et des préoccupations réelles en matière de confidentialité commerciale. Pour cette raison, nous encourageons vivement les institutions de financement du développement à coopérer avec le secrétariat de l'IATI en vue de mieux définir cet équilibre. Nous espérons que la France participera activement à ce processus.

Depuis la dernière réunion du groupe de travail sur l'efficacité de l'aide à la fin du mois de juin, la norme commune a été finalisée. Pour l'étape suivante, nous encourageons la France à **publier un calendrier de mise en œuvre avant la fin de cette année**, contenant des engagements ambitieux sur plusieurs axes :

- publier des informations budgétaires au niveau des organisations, des pays et des activités (évaluations et résultats, par exemple) ;
- publier les informations au format [XML de l'IATI](#) ;
- actualiser les informations au moins tous les trimestres ;
- viser à la mise en œuvre totale de l'IATI pour décembre 2015.

---

<sup>1</sup> Les résultats sont plus décevants pour le ministère des Affaires étrangères (MAE) et le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie (MEFI), qui arrivent en [62<sup>e</sup>](#) et [68<sup>e</sup>](#) positions respectivement sur 72 agences.

Nous serions très heureux de vous rencontrer au cours des prochains mois en vue de discuter de la façon dont nous pouvons travailler ensemble à la réalisation de cet objectif commun de renforcement de la transparence et de la redevabilité de la coopération au développement française.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération distinguée.

Dr David Hall-Matthews, Directeur général, **Publish What You Fund**

Jean-Louis Vielajus, Président, **Coordination SUD**

Julien Coll, Directeur exécutif, **Transparency International France**

Guillaume Grosso, Directeur, **ONE France**

